



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

**Avis public – Procédure de démolition
351, rue Blainville Est**

Je donne avis aux citoyens intéressés que le lundi 4 mars 2024 à 19 h 30 en la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église à Sainte-Thérèse, le Comité de démolition rendra une décision sur une demande de démolition de l'immeuble sis au 351, rue Blainville Est.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffe de la Ville de Sainte-Thérèse :

Services juridiques & Greffe

6, rue de l'Église

Sainte-Thérèse (Québec)

J7E 3L1

Téléphone : 450-434-1440

services.juridiques@sainte-therese.ca

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 22 février 2024

Avis numéro 2024-19

**Me Camille Plamondon
Greffière**